

*Anti-inflation—Loi*

Ce sont précisément ces deux effets produits par les mesures de contrôle—réussite marginale dans la lutte contre l'inflation et rendement économique amoindri—qui constituent le fondement des instances que mon parti fait au gouvernement pour qu'il amorce le processus de décontrôle, non pas le mois prochain, non pas l'année prochaine, mais maintenant. Je pense que nous devrions prendre le premier ministre au mot lorsqu'il a déclaré devant un auditoire de St. Catharines que «la vraie façon de lutter contre l'inflation ce n'est pas de passer une camisole de force à l'économie, ce n'est pas d'étouffer les travailleurs ou les agriculteurs, ni les producteurs ou les marchands, ce n'est pas d'instaurer un système de solutions magiques de charlatan». J'espère que le premier ministre se rappellera ses paroles lorsqu'il a déclaré: «Si un gouvernement n'arrive pas à juguler l'inflation qu'il a engendrée, il mérite d'être chassé du pouvoir.»

La vérité de cette situation, c'est que les quelques succès marginaux que nous avons enregistrés dans la lutte contre l'augmentation des coûts sont dûs au jeu de la concurrence dans le secteur privé. Le ministre des Finances lui-même l'a d'ailleurs bien dit clairement en comité récemment. Il a déclaré, et je cite: «Effectivement, si les prix n'ont pas monté, c'est dû autant au facteur que représente la concurrence qu'à celui que constitue le programme anti-inflation.» Et pour rendre cette situation encore plus claire, il a ajouté: «J'irais même jusqu'à rectifier ce que je viens de dire. C'est davantage dû au facteur de la concurrence qu'au programme anti-inflation.»

Puisque le ministre reconnaît que le secteur privé a plus fait pour contenir les prix que la Commission de lutte contre l'inflation, pourquoi sommes-nous encore strictement liés par la réglementation sur les salaires et les prix? Pourquoi le gouvernement ne s'empresse-t-il pas d'abandonner un programme qui a altéré sensiblement notre économie comme le prouvent l'exode des capitaux d'investissement vers les États-Unis et le peu d'emplois que nous avons réussi à créer. Nous autres, de ce côté-ci de la Chambre, soupçonnons le gouvernement Trudeau de faire de la politiciannerie avec l'économie même du pays, de se soustraire à sa responsabilité de donner le ton et de tramer une autre de ses énormes supercheries. Le gouvernement sait que le moment est venu d'abandonner les contrôles. En février, le ministre des Finances a dit que la situation économique semblait nous donner le feu vert pour le décontrôle; il l'a réaffirmé au comité, il y a deux semaines. Le gouvernement sait cela. Et pourtant, il hésite parce que le premier ministre ne sait pas comment agencer son jeu sur l'échiquier politique. Une telle absence de leadership est dangereuse. Le gouvernement se rend compte que les contrôles devraient être abandonnés. Le ministre des Finances a dit qu'il espérait les éliminer plus tôt que tard, à cause de l'inquiétude au sujet des altérations qui pourraient se produire. En somme, le gouvernement semble être tiraillé entre les réalités économiques et le pur expédient politique.

● (1520)

En proposant aujourd'hui que la période de décontrôle commence le 30 juin, permettez-moi d'éclaircir un point. Nous ne sommes pas aussi inflexibles au sujet des contrôles que l'était le premier ministre, quand il avait décidé de s'y opposer en 1974. Nous estimons que les contrôles peuvent être utilisés durant une certaine période limitée accompagnés d'une modé-

ration fiscale et monétaire appropriée surtout si le gouvernement est disposé à cesser de réglementer l'économie. L'imposition des contrôles, cependant, je tiens à le souligner, doit être temporaire et appliquée équitablement. A cette fin, la réglementation doit être une chose certaine et bien claire pour tous ceux qui veulent la respecter. Elle ne doit jamais sembler favoriser tel groupe, tel secteur ou telle personne plutôt que tel autre groupe, tel autre secteur ou telle autre personne.

Jusqu'ici, monsieur l'Orateur, j'ai tenté d'établir que les réalités économiques canadiennes nous dictent d'accepter le décontrôle à partir du 30 juin. De plus, il importe de se rappeler que le programme de contrôle des prix et des salaires n'a pas répondu à l'attente en raison de son inefficacité. Lorsque le gouvernement a annoncé son programme, il a parlé de restrictions fiscales et monétaires. Il a dit qu'il fallait dérégler l'économie. Cela ne s'est pas produit. Le gouvernement a exercé bien peu de contraintes et quand on en a eu, elles n'étaient même pas intentionnelles.

Depuis quelques mois, le gouvernement n'a eu d'autre choix que l'austérité, parce qu'en toute franchise, il n'a plus de revenus. Sa propre planification est tellement dépassée par les événements qu'il ne lui reste simplement rien à dépenser. Le déficit budgétaire record de 7.1 milliard de dollars de cette année n'est pas la solution aux problèmes d'aujourd'hui, mais aux erreurs d'hier et si le gouvernement parle tant d'austérité, c'est qu'il n'a plus d'argent.

Quand le ministre parle de briser la surenchère inflationniste, j'ai l'impression que c'est parce qu'il vient de toucher enfin le fond de la poche des contribuables. Gerald Bouey lui-même, le gouverneur de la Banque du Canada, a dénoncé publiquement le rôle joué par le gouvernement dans l'inflation que nous connaissons. Dans l'édition de novembre 1975 de la Revue de la Banque du Canada, voici ce que disait le gouverneur Bouey: «La nature et les origines de nos difficultés économiques actuelles ne sont pas un grand mystère». Elles sont, a-t-il dit, les conséquences de la poursuite «de politiques monétaires et fiscales très expansionnistes». «La vague d'inflation actuelle», a-t-il ajouté, «n'est pas due à une accélération marqué de la hausse des traitements et des salaires». Néanmoins, le gouvernement a appuyé le contrôle des prix et des salaires, pourvu qu'il soit utilisé conjointement avec une politique de compression monétaire et fiscale.

Avons-nous eu cette politique de compression? Nous savons tous que les projets de dépenses du gouvernement ont augmenté de 28 p. 100 depuis le milieu de 1975. Évidemment, cette hausse des dépenses gouvernementales ne figure pas dans l'indice des prix à la consommation, mais dans un indice national plus large désigné sous le nom de déflateur. C'est ainsi que nous constatons qu'entre le troisième trimestre de 1975 et la fin de l'année dernière, les dépenses du gouvernement ont augmenté de 15.2 p. 100 au Canada, soit environ 1 p. 100 par mois. Quelle compression fiscale!

Quant aux restrictions monétaires, peut-être la façon la plus simple d'en parler consiste-t-elle à faire remarquer qu'en septembre 1975, soit juste avant l'application des mesures de contrôle, les actifs des banques canadiennes, y compris les dépôts canadiens, totalisaient 73 milliards de dollars. Or, en mars de cette année, ces actifs étaient de 92 milliards soit une augmentation de 25 p. 100 par rapport à ce qu'ils étaient 18 mois auparavant, soit donc une croissance d'environ 1.4 p. 100